

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article34>



Langues vivantes menacées

L'italien dans l'académie de Dijon

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - Contenus - Disciplines - Pratiques professionnelles -
Langues -



Publication date: vendredi 14 novembre 2003

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

A l'instar de l'Association des Professeurs d'italien de l'Académie de Dijon, on peut légitimement s'inquiéter de la situation de l'italien en Côte d'Or. La carte scolaire répond mal aux besoins, sans parler de situations absurdes.

Ainsi, au collège de Gevrey-Chambertin, l'italien n'existe pas, alors qu'une demande réitérée des parents d'élèves (avec pétition) est rendue publique depuis plus de deux ans. L'option devrait pouvoir normalement alimenter la section européenne du lycée de Brochon.

Parallèlement, le collège R. Dorgelès de Longvic possède une section 4ème et 3ème européennes, qui devrait être le vivier de Brochon. Malheureusement, les élèves se voient trop souvent obligés d'abandonner l'option européenne, parce qu'aucun transport scolaire n'est prévu entre les deux secteurs. Ils poursuivent donc en majorité leur scolarité sur Dijon.

Le lycée Charles-de-Gaulle s'intitule « lycée européen ». Mais il n'a jamais proposé l'italien depuis son ouverture, en dépit de l'importance de l'Italie (membre fondateur de l'Europe, membre du G8), de sa langue (4ème langue parlée en Europe), de sa culture (pays de la Renaissance) et de son rang économique (2e partenaire commercial de la France et de la Bourgogne) au sein de l'Union.

Malgré des interventions répétées auprès du proviseur et du rectorat (notamment de la part du Professeur émérite Jonard, ancien doyen de la section d'italien à l'Université), un refus catégorique a toujours été opposé à cet enseignement depuis l'ouverture de l'établissement.

Le nouveau collège André-Malraux à Dijon n'a pas non plus inscrit l'italien dans son offre de formation, ce qui serait un vivier intéressant pour tous les lycées de Dijon.

Les proviseurs des lycées Gabriel-Voisin à Tournus et Clos-Maire à Beaune souhaiteraient implanter l'italien en LV3. Quant au lycée Hilaire-de-Chardonnay à Chalon, il demande de son côté l'ouverture de la LV2.

Autre problème, celui des remplacements, crucial dans notre académie : l'insuffisance des remplaçants disponibles bloque les collègues, empêche la création de postes effectifs, et pose un problème de suivi pédagogique.

En effet, sur les 41 enseignants d'italien de l'académie, seuls 30 sont titulaires en poste fixe, 3 étant TZR, une collègue travaille dans le privé et 7 sont contractuels. Or, l'affectation à l'année, sur des groupements d'heures qui pourraient être des postes, des 3 collègues TZR bloque les mutations de tout le monde, même si nos collègues préfèrent effectivement travailler à l'année.

D'autre part, l'embauche de très nombreux contractuels, qui assurent souvent des services à l'année, épuise les crédits limités du service des remplacements, et bloque l'embauche d'autres remplaçants potentiels : de fait, les collègues titulaires n'ont guère la possibilité de tomber malades, et ne peuvent bénéficier de congés (congé formation par exemple) auxquels ils ont légitimement droit.

L'italien est la langue d'un pays fondateur de l'Europe, où les étudiants français sont appelés à se rendre (un cursus universitaire en droit associe déjà la Sorbonne à l'université de Florence). Rien ne justifie qu'on le laisse davantage péricliter en Bourgogne !
